

Marché de prestations Séjour Classe de Neige pour l'année scolaire 2023/2024

REGLEMENT DE CONSULTATION

La présente consultation a pour objet de déterminer le candidat qui sera chargé de la fourniture d'une prestation de séjour en pension complète en vue de l'organisation d'une Classe de Neige pour les enfants scolarisés en classe de CM2 à l'école primaire publique de BAPAUME.

Ce marché de prestation est passé en application des dispositions des articles 28 et 29 du Code des Marchés Publics. Il donnera lieu à la passation d'un marché de prestation selon procédure allégée.

Le présent marché se décompose en un lot unique.

Le candidat sera appelé à remettre une offre comprenant :

- Le séjour en pension complète pour les 34 élèves de CM2 de l'Ecole Primaire Publique de BAPAUME,
- L'animation avec six séances de ski de piste, ainsi que les visites et animations proposées,
- Le transport aller-retour en car grand confort et les déplacements sur site.

Les critères retenus pour juger l'offre économiquement la plus avantageuse sont les suivants :

- **La valeur technique de l'offre (60 points),**

Cette valeur technique sera appréciée à travers un mémoire justificatif et portera sur les éléments suivants :

- Conditions d'hébergement (20 points),
- Propositions d'encadrement du groupe (20 points),
- Propositions de visites (20 points).

- **Le prix (40 points)**

Ce critère sera apprécié par rapport au prix proposé. Le prix le moins disant obtiendra la note maximale de 40 points.

Les candidats obtiendront une note qui sera le résultat du rapport suivant :

$$\frac{\text{Prix de l'offre moins-disante}}{\text{Prix de l'offre}} \times 40 =$$

L'entreprise attributaire du marché sera invitée à remettre à la Collectivité les attestations, certificats référés ci-dessous et une Déclaration sur l'Honneur du candidat attestant qu'il est à jour de ses déclarations fiscales et sociales.

Le candidat devra fournir la lettre de candidature (DC 1) ainsi que l'attestation du candidat (DC 2).

L'offre sera remise sous pli cacheté, en courrier recommandé avec accusé réception ou remis contre récépissé au siège du maître d'ouvrage en Mairie de BAPAUME – 36 Place Faidherbe – CS 90017 - 62452 BAPAUME CEDEX.

Le pli portera la mention « *Marché de prestations – Séjour de Classe de Neige – Année scolaire 2023/2024 – Ne pas ouvrir* ».

Ce pli comportera, outre le règlement de consultation et l'annexe spécifications techniques dûment signés par le candidat, précédé de la mention manuscrite « *Lu et approuvé à la date du* », l'Acte d'Engagement, le devis estimatif de la fourniture, Montant HT – TVA et TTC, ainsi qu'un mémoire justificatif décrivant la proposition accompagné des différentes pièces annexes demandées. Le titulaire remettra un dossier sur support informatique présentant le lieu d'hébergement et un plan descriptif des locaux d'hébergement et des classes mis à la disposition du groupe, ainsi que les certificats d'agrément de l'hébergement (Jeunesse & Sports, Education Nationale, Arrêté d'ouverture ERP).

Les candidats pourront obtenir des renseignements d'ordre administratif ou technique sur simple demande auprès du Secrétariat Général de la collectivité par téléphone au 03.21.50.58.80.

Les variantes au Cahier des Charges ne sont pas admises.